



## Procès-verbal

### Bureau Directeur téléphonique du 5 novembre 2012

Présents : BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.

Excusée : SAURINA Patricia.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa précédente réunion du 26 octobre 2012.

Suite à un entretien avec Georges POTARD, Président de la ligue PIFO, lors du tournoi Tiby, Joël DELPLANQUE sollicite Brigitte VILLEPREUX pour apporter un certain nombre d'explications par rapport aux courriers expédiés par Georges POTARD et ayant trait aux engagements vers les politiques territoriales de la FFHB. Plusieurs arguments liés au fonctionnement sont apportés en lien avec les observations portées dans ces courriers. Le Bureau Directeur, unanime, apporte sa confiance aux élus et salariés qui, autour de Brigitte VILLEPREUX, ont mis en place ces organisations et qui souhaitent continuer à poursuivre dans la logique des propositions qui ont tenu compte des remarques et observations faites en particulier lors des derniers séminaires de travail et du vote de l'Assemblée Générale d'Evian. Le Président de la FFHB adressera en ce sens un courrier à Georges POTARD qui exprimera cette opinion du Bureau Directeur. D'autre part, le Bureau approuve le droit de réponse que Brigitte VILLEPREUX souhaite adresser à l'intéressé avec copie aux Présidents de Ligue.

Jacques BETTENFELD évoque le dossier des paris sportifs ayant porté sur le match de championnat DIM Cesson / Montpellier du 12 mai 2012.

Devant les faits rappelés et après en avoir débattu, le Bureau Directeur demande au Président de la FFHB d'engager, devant la commission de discipline de la LNH, des poursuites disciplinaires à l'encontre de sept joueurs de Montpellier HB en 2011/2012, au motif de comportement individuel ou collectif non conforme aux principes et aux règles déontologiques applicables à la pratique du Handball et susceptible de porter atteinte à l'image, à la réputation et aux intérêts du Handball français.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 40.

Joël DELPLANQUE  
Président

Alain JOURDAN  
Secrétaire général